



Sépultures françaises et britanniques réunies au cimetière de Dunkerque-Centre.



Le cimetière du fort des Dunes à Leffrinckoucke.

Les héros du fort des Dunes

Construit en 1880, ce fort constituait à la fin du XIX^e siècle l'une des pièces maîtresses de la stratégie de protection de Dunkerque et de son port. Les événements qu'il connut pendant la Seconde Guerre mondiale en font aujourd'hui l'un des hauts lieux de mémoire dans le Nord de la France. En 1940, dans les dernières heures de l'opération Dynamo, le général Louis Janssen, à la tête de la 12^e division d'infanterie motorisée, y établit son poste de commandement. Le 2 juin, alors qu'il vient d'annoncer un embarquement imminent à ses unités, il est tué avec deux de ses officiers d'état-major dans les bombardements qui ont pris pour cible l'ouvrage fortifié. Le général Janssen (1884-1940) sera inhumé avec les officiers qui étaient tombés à ses côtés par ses compagnons d'armes la nuit suivante sur le glacis du fort des Dunes. Le lendemain, le 3 juin, 150 soldats périssaient ensevelis dans une des casemates lors d'un autre bombardement. L'histoire du fort des Dunes est également marquée en septembre 1944 par l'exécution de sept résistants rosendaëliens, fusillés par les Allemands : Georges Claeymann, Vincent Dewaele, Henri Gadeyne, Roger et Marcel Reynaert, Robert Vangheluwe et Élysée Wiliaert. Les sept corps, ensevelis au pied des remparts, sont découverts après la libération de la ville. Un tombeau rend hommage à ces martyrs de la Résistance au cimetière de Rosendaël, quai des Maraîchers. Le cimetière du fort des Dunes comporte quant à lui près de 200 tombes.

Nécropoles militaires et sépultures de guerre

Avec la Toussaint, vous avez été nombreux à venir dans les cimetières dunkerquois fleurir les sépultures de proches disparus. Lieux de recueillement et de dévotion, ces ensembles funéraires constituent également des « mémoriaux » de la cité où on trouve gravées dans la pierre les grandes pages de l'histoire. Les nécropoles militaires entretiennent à ce titre le souvenir du destin tragique de la « ville martyre » au cours du XX^e siècle.

Dans une région profondément marquée par les deux conflits mondiaux, rares sont les cimetières qui n'abritent pas de tombes de victimes civiles ou militaires, qu'elles soient groupées ou isolées. Au lendemain des hécatombes de la Première Guerre mondiale, des grandes « nécropoles » militaires sont créées pour

rassembler et conserver les sépultures de milliers de soldats disséminées dans les champs de bataille des deux côtés de la frontière : nécropole d'Ypres et ossuaire du mont Kemmel en Belgique, nécropole de Notre-Dame de Lorette en Artois. À Dunkerque et à Zuydcoote, des nécropoles nationales sont également créées dans les années 1920 pour permettre l'inhumation des

blessés décédés dans les hôpitaux. Les cimetières militaires seront agrandis à la fin de la Seconde Guerre mondiale pour accueillir plusieurs milliers de victimes de la bataille de Dunkerque en 1940 et du siège de la ville en 1945. L'aménagement et l'entretien de ces sépultures militaires sont confiés à chacun des États, soit pour la France au ministère de la Défense par l'in-

termédiaire de son secrétariat d'État aux Anciens Combattants.

1 800 soldats français à Dunkerque-Centre

Dans le cimetière de Dunkerque, la concession de l'armée française de la guerre 1914-1918 rassemble plus de 1 800 soldats. Sur le modèle des cimetières militaires britan-

niques, les cimetières français respectent désormais un principe général d'uniformité : les sépultures n'établissent aucune distinction de rang dans la hiérarchie militaire ou la vie civile, et les soldats, tous « morts pour la France », sont commémorés individuellement. Ainsi, chaque tombe porte une plaque mentionnant des indications d'identité, de régiment et de date de décès, quand celles-ci

ne sont pas demeurées inconnues. La seule distinction observée réside dans la confession religieuse des soldats inhumés. Si la grande majorité des tombes françaises sont marquées par une croix - ce caractère chrétien est attribué à tous ceux qui n'ont pas fait preuve d'appartenance à d'autres confessions ou à la « libre pensée » -, des tombes juives ou musulmanes sont identifiées par des stè-

Le souvenir britannique

La Commonwealth War Graves Commission est l'organisme britannique en charge de la construction et de l'entretien des cimetières et monuments militaires partout dans le monde. Ils commémorent les 1 700 000 hommes et femmes des forces du Commonwealth (Australie, Canada, Inde, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Royaume-Uni) morts au cours des deux guerres mondiales.

Arrivé en France en 1914 à la tête d'une unité de la Croix-Rouge britannique, Sir Fabian Ware constate que rien n'est prévu pour conserver les traces des dernières demeures des victimes des combats. Son unité se charge alors de répertorier et de prendre soin des tombes qu'elle parvient à recenser. Ce travail est reconnu par le ministère de la Guerre qui crée en 1915 la Commission d'enregistrement des sépultures, qui deviendra Commission impériale des sépultures de guerre par une charte royale en 1917. L'idée-force est de garantir une égalité de traitement et la permanence des sépultures et des mémoriaux. La Commission prend également la décision de ne pas rapatrier les corps et d'inhumer les soldats là où ils sont tombés. Dans un idéal de fraternité face à la mort, elle décide également la réalisation de sépultures rigoureusement uniformes.

La question du choix personnel des sépultures soulèvera néanmoins de vifs débats. Ils seront tranchés par le Parlement britannique en 1920 qui approuvera les principes édictés par l'actuelle Commission des sépultures de guerre du Commonwealth. Les « cités silencieuses », ainsi nommées par Rudyard Kipling, désignent tant les modestes cimetières que les immenses nécropoles, sans oublier les mémoriaux édi-

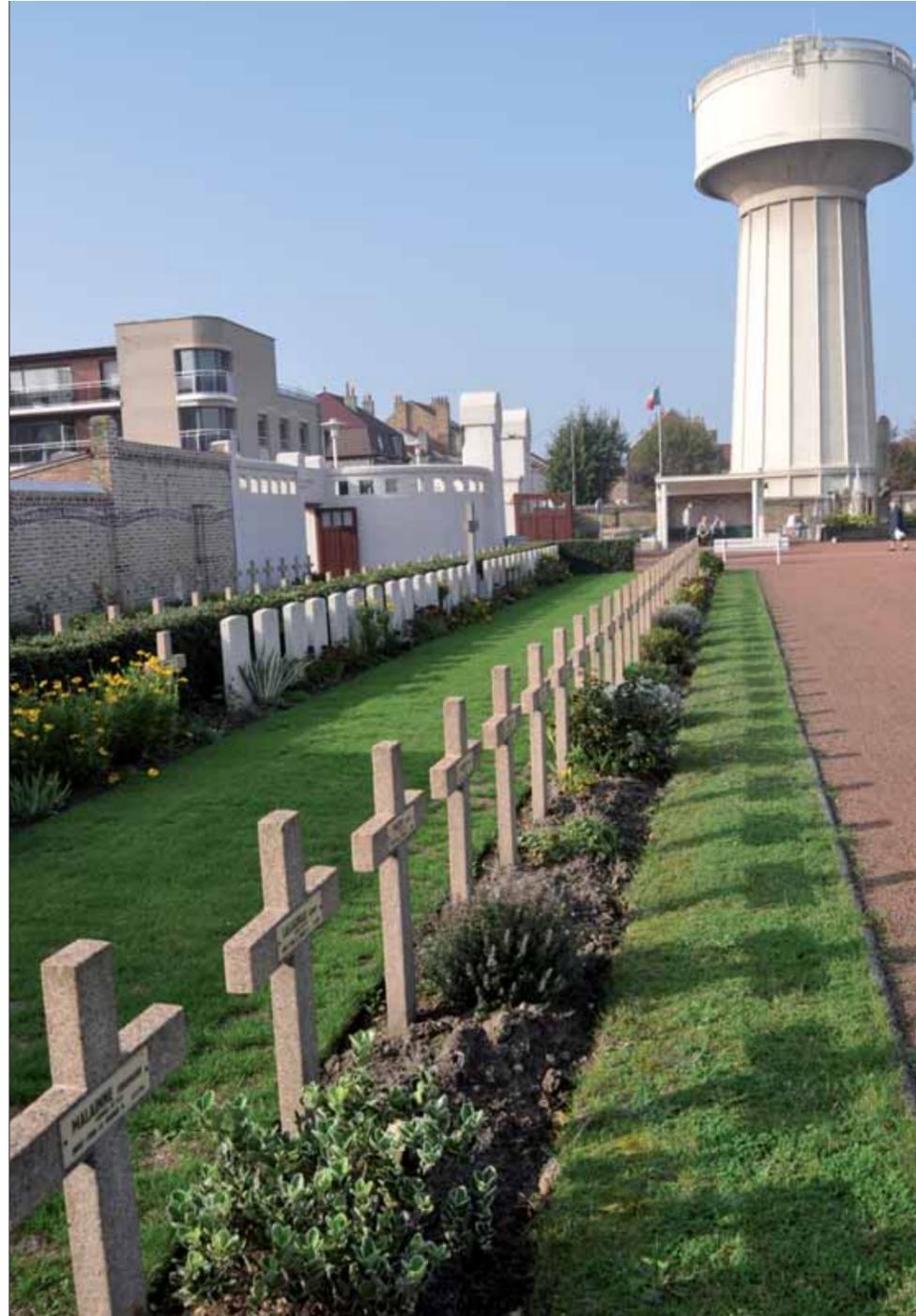


fiés en souvenir des nombreux soldats disparus sans laisser de traces.

Deux monuments sont communs à tous : la Croix du Sacrifice et, dans les cimetières plus grands, la Pierre du Souvenir, œuvre d'Edwin Lutyens (1869-1944). Des artistes de renom ont participé à la création des cimetières et des monuments, tout comme d'éminents spécialistes des jardins et horticulteurs. S'ils ont laissé leur empreinte, leur contribution est restée largement anonyme : ces lieux de mémoire appartiennent réellement à ceux pour lesquels ils ont été créés, aux hommes et aux femmes victimes de la guerre.

La commission entretient près de 3 000 cimetières et 20 mémoriaux sur le seul territoire français.

Sources : Commonwealth War Graves Commission. www.cwgc.org



Des combattants de la Première Guerre mondiale reposent à Malo-les-Bains.



À la mémoire des Malouins morts pour la France.

Cérémonie commémorative au Mémorial britannique, route de Furnes



particulières. Le cimetière communal accueille également un carré où reposent une centaine de militaires belges et autant de Britanniques morts pendant la Grande Guerre. Plusieurs de ces tombes, endommagées en 1940 du fait des combats, ont été remises en état sous l'Occupation. Le cimetière n'abrite pas de concessions militaires françaises de la Seconde Guerre mondiale, mais un monument dédié aux victimes civiles de 1940 symbolise l'hommage « de Dunkerque à ses morts ».

Le Mémorial britannique, route de Furnes

Construit à l'initiative de la Grande-Bretagne et inauguré en 1957 par la reine

mère Élisabeth, ce mémorial rend hommage aux 4 528 soldats du corps expéditionnaire britannique tombés au cours des événements de la bataille de Dunkerque en mai-juin 1940 et dont les corps n'ont jamais été retrouvés. Les noms de ces hommes sont gravés pour la postérité dans la Pierre de Portland aux abords du mémorial. Le bâtiment, imaginé par l'architecte Philip Hepworth, jouxte une nécropole où reposent près de 800 combattants du Commonwealth, dont la plupart sont tombés en mai 1940 lors de la défense acharnée du secteur de Dunkerque. Leur résistance contribua fortement à l'extraordinaire réussite de l'opération Dynamo qui vit l'évacuation de plus de 300 000 soldats alliés à partir des plages du littoral. Ces événements

sont d'ailleurs représentés à l'intérieur du mémorial dans une grande fenêtre de verre gravé conçue par John Hutton. On relève également les tombes d'une trentaine de soldats tchèques morts au combat pour la libération de la ville.

Les cimetières militaires britanniques se caractérisent par l'emploi d'éléments structurels « standardisés » mais qui n'en sont pas moins esthétiquement recherchés, à l'image de la Croix du Sacrifice portant sur son fût une épée de bronze. Cette œuvre de l'architecte-paysagiste Reginald Blomfield (1856-1942) se dresse au centre de la nécropole. Sur les stèles de pierre blanche sont gravés des inscriptions sur l'identité des soldats, les insignes des différents régiments, un emblème

religieux et, bien souvent, une inscription personnelle choisie par la famille.

Soldats des deux guerres à Malo-les-Bains

L'ancien cimetière de Malo, sis rue de Roubaix, a été créé à la fin du XIX^e siècle. Il accueille également un cimetière du Commonwealth regroupant une centaine de militaires britanniques, tous victimes de l'évacuation de 1940, ainsi que les sépultures de victimes civiles. Il abrite aussi des tombes françaises et britanniques de la Première Guerre mondiale. Comme dans tous les cimetières militaires du Commonwealth, on y retrouve la traditionnelle Croix du Sacrifice. Au fond de l'allée centrale, la décoration du

dépôt (1) est dédiée à la mémoire de 220 Malouins morts pour la France. La représentation du soldat blessé et l'effigie de la France sont l'œuvre du sculpteur Maurice Ringot (1880-1951), auteur d'une riche production dans la région.

La nécropole nationale de Zuydcoote

Créée au début des années 1920, elle fut agrandie après la Seconde Guerre mondiale. Y reposent plus de 2 200 soldats des deux guerres mondiales, français, anglais, allemands et même, isolés, un soldat russe, un belge... La proximité du sanatorium de Zuydcoote, transformé en hôpital militaire et théâtre des événements tragiques de l'opé-

ration Dynamo, explique le nombre impressionnant de sépultures. Les tombes allemandes, caractérisées par de sombres croix massives, ont la particularité de recueillir deux ou trois corps.

(1) Petit bâtiment destiné à accueillir le cercueil avant l'inhumation.

Sources : Archives municipales de Dunkerque. Michel Tomasek, « La mémoire pétrifiée » dans « Dunkerque 1914-1918, Ultime mémoire » collection Mémoires de territoire, CCAS de Dunkerque, 2008. Jean-Claude Lantenois, Michel Chaubiron, « Dunkerque 1939-1945, Guide historique » YSEC éditions, 2007.